



RAPPORT

OBJET : rapport du jury du concours externe d'admission sur titres BAC+5 à l'École de l'air et de l'espace en 2023.

RÉFÉRENCES : arrêté du 29 novembre 2022.

1. CAPACITÉS ATTENDUES DU CANDIDAT AU REGARD DES DISPOSITIONS DE L'ARRÊTÉ DU 29 NOVEMBRE 2022

Pour l'entretien oral et les épreuves sportives, les capacités des candidats n'appellent pas de remarque particulière pour le concours 2023, si ce n'est des prestations globalement de très bon niveau à l'entretien et l'importance de bien se préparer aux épreuves de sport. Quelques conseils simples sont toutefois donnés dans la suite de ce rapport.

Pour l'épreuve de langue anglaise, il est attendu du candidat d'être capable de résumer et de commenter un texte d'environ 250 mots traitant d'un sujet de société. Le candidat doit également lire et traduire un passage du texte. L'épreuve commence par la lecture du passage à traduire, puis de sa traduction. Le candidat présente ensuite le document en exposant un bref résumé avant de développer un commentaire mettant en lumière une problématique soulevée par le texte.

2. NIVEAU DES CANDIDATS AUX ÉPREUVES D'ADMISSION DE L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE EN 2023

Entretien oral

Les notes à l'épreuve d'entretien oral s'échelonnent de 5,67 à 19,17 (une note éliminatoire attribuée, inférieure ou égale à 6/20).

Le niveau de prestation des candidats, cette année, se révèle « très bon » voire « excellent ». Certains candidats se sont d'ailleurs remarquablement démarqués par leurs connaissances approfondies du sujet tiré au sort mais également par une présentation dans la forme adaptée : construction d'un plan, mise en exergue d'une problématique agrémentée d'une argumentation factuelle. De plus, la qualité des mises en perspective et celle des analyses ont assuré une réelle différence.

Sans conteste, les candidats qui se sont détachés ont fourni un réel effort de préparation et démontré majoritairement un recul sur eux-mêmes, sur leur parcours et leurs aspirations.

Anglais

Les notes se sont échelonnées de 09/20 à 19,50/20. Le travail demandé a été réalisé mais souffrant pour certains candidats d'une maîtrise de structures complexes, d'une finesse lexicale et d'une articulation du discours.

Épreuves sportives

Les notes se sont échelonnées de 4,80/20 à 17/20 avec une moyenne générale à 11,91/20. Deux candidats ont été éliminés en sport. Ainsi, le niveau s'est avéré assez moyen dans l'ensemble : seuls 7 candidats ont eu une note comprise entre 14/20 et 17/20.

Places offertes

Enfin, il convient de rappeler que compte tenu du faible nombre de places offertes (3 AIR, 3 MECA & 3 BASES), la sélectivité du concours est toujours particulièrement élevée.

Point particulier : cette année, dans le cadre de la fongibilité des places entre concours, 3 places du corps des officiers des bases de l'air ont été reportées du concours interne sur ce concours et ont pu bénéficier à 3 candidats inscrits en liste complémentaire BASES.

3. CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS DANS LE CADRE DE LEUR PRÉPARATION AU CONCOURS

Entretien oral

Dans un premier temps, pour le candidat, il est important de préserver son savoir-être en restant le plus naturel possible et de savoir exprimer sincèrement les raisons de son souhait d'engagement dans l'AAE. Les meilleurs candidats sont ceux qui ont convaincu notamment par leur capacité à exposer un projet professionnel réaliste au regard des spécialités offertes par l'AAE.

L'exposé oral ne consiste pas uniquement à la lecture d'un brouillon trop rédigé car cela conduit souvent à adopter une attitude « renfermée » (tête baissée vers les notes). Cette posture associée à une voix monocorde empêche alors de créer une véritable interaction avec le jury. Il est utile de rappeler que 50% de la communication passe par l'intonation, les mouvements d'accompagnement etc. De plus, lors de la phase d'échange avec les questions du jury, un trop grand nombre de candidats répond spontanément sans prendre un court temps de réflexion qui permettrait pourtant d'apporter une réponse plus structurée. Il est donc recommandé de :

- s'exprimer simplement avec un discours clair et structuré ;
- savoir montrer sa conviction et les raisons motivant la volonté de devenir officier de carrière ;

- préparer le sujet tiré au sort : introduction, différentes parties accompagnées de transitions sous forme de conclusions partielles permettent d'accompagner le jury dans la démonstration. Cela conduit également à un discours plus structuré.

Dans un second temps, il est primordial de connaître les perspectives de carrière dans l'AAE et les métiers offerts par l'institution. Pour ce faire, il est vivement conseillé de :

- rédiger une lettre de motivation convaincante pour expliquer le choix de l'AAE (pas de lettre standard qui pourrait être envoyée pour un recrutement dans un autre organisme) ;
- connaître a minima le statut d'officier de carrière et la durée d'engagement mais également les métiers offerts. Sans être expert, ce minimum de connaissances est un gage de sérieux dans la démarche : l'intérêt doit être perceptible.
- savoir justifier le choix du sujet choisi au sort parmi les deux sujets tirés au sort.

Enfin, les candidats concourant pour une école d'officiers de carrière, il est intéressant de montrer au jury qu'un socle de base en géopolitique est acquis.

Anglais

Il est préconisé de prendre le temps, chaque semaine, de lire des articles issus de *The Economist*, *The Guardian*, *The New York Times*... Pour la maîtrise grammaticale, les ouvrages de Sylvie Persec (Pratique Raisonnée de la Langue) s'avèrent particulièrement utiles. Néanmoins, des ouvrages de grammaire classique peuvent être privilégiés par certains candidats.

Sur la forme, il est impératif de débiter son discours par une introduction, puis d'annoncer son plan. Pour l'articulation du discours, des candidats auraient gagné à user des expressions de liaison afin de structurer l'argumentation et rendre l'exposé plus cohérent et fluide.

Un niveau de langue élevé est essentiel (niveau attendu en fin d'études supérieures : **C1** du Cadre commun de référence européenne) avec quelques expressions idiomatiques et une culture générale permettant d'étayer le discours à partir d'exemples. Les questions posées aux candidats par l'examineur visent à éclairer un point, évaluer la réactivité et l'interaction du candidat. L'examineur ne tente en aucun cas de piéger le candidat.

Épreuves sportives

Il convient de ne pas négliger les épreuves sportives et de s'entraîner à minima car le coefficient (10) peut faire la différence dans le classement final. Un manque d'entraînement peut également amener les candidats à obtenir une moyenne générale éliminatoire aux épreuves sportives (moyenne inférieure ou égale à 6/20).

Il est vivement recommandé aux candidats de prendre connaissance du barème des épreuves sportives prévu dans l'arrêté relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers afin de se préparer en conséquence.

Le général de brigade aérienne Olivier Goudal
sous-directeur « écoles et formation »
de la direction des ressources humaines
de l'armée de l'air et de l'espace

